

Annexe 1 : Visite Sanitaire Obligatoire Porcine 2023-2024 - Questionnaire

Nom de l'élevage :

Numéro EDE :

IDM :

La visite porte sur le bien-être animal (BEA), elle est biennale et prévue pour une durée d'une heure environ. Les instructions pour dérouler le questionnaire se trouvent dans le VADEMECUM à destination du vétérinaire.

Les questions obligatoires commencent par (*) et sont soulignées en gras. Ces questions sont à poser telles quelles, sans modification et le vétérinaire enregistre la réponse de l'éleveur. Les réponses seront remontées via un questionnaire en ligne si l'élevage est tiré au sort sur le site de téléprocédure.

Les autres questions sont à visée pédagogique, elles peuvent être adaptées et conduites comme le vétérinaire le souhaite. Pour ces questions, le vétérinaire peut ne noter *in fine* que les bonnes réponses.

Pour vous situer (questions de segmentation)

1. **(*) Quel est votre type d'élevage ?**¹

- NE N NPS PSE PS E CI A

2. **(*) Quelle est votre tranche d'âge ?** (La personne qui répond principalement ou, à défaut, la plus jeune)

- Moins de 30 ans
 De 30 à 40 ans
 De 41 à 55 ans
 Plus de 55 ans

3. **(*) Quel est votre mode de production ?** (Plusieurs réponses possibles)

- Conventionnel
 Sous signe de qualité
- Label rouge
 - Agriculture biologique
 - Autre :

4. **(*) Quel est votre mode de commercialisation ?**

- Elevage non commercial²
 Adhésion à une organisation de producteur
 Indépendant

5. **(*) Quelle est votre conduite d'élevage ?** (Plusieurs réponses possibles)

- Bâtiment avec caillebottis
 Bâtiment avec paille
 Accès extérieur (courette, parcours)
 Plein air

¹ Naisseur Engraisseur (NE), Naisseur (N), Naisseur Post-sevreur (NPS), Post-sevreur Engraisseur (PSE), Post-sevreur (PS), Engraisseur (E), centre d'insémination (CI), Agrément (porc de compagnie/parc d'exposition/recherche) (A)

² Pas de commercialisation (ni animaux, ni viande)

Introduction

6. (*) **Pour vous, la pression liée au bien-être animal est plutôt ?** Laissez l'éleveur répondre librement puis proposez-lui de résumer son ressenti selon l'une des trois propositions ci-dessous.

- Négative (l'éleveur la trouve difficile à supporter)
- Neutre (l'éleveur est indifférent à cette pression)
- Positive (cette pression est stimulante pour l'éleveur)

7. (*) **Pouvez-vous hiérarchiser de 1 à 3 les différentes pressions liées au BEA de celle qui vous paraît la plus forte (1) à celle qui vous paraît la moins forte (3) ?** Mettre une croix dans la case correspondante

	1 (plus forte)	2	3 (moins forte)
Sociétale			
Règlementaire			
Commerciale			

8. Quelle est la dernière amélioration relative au bien-être animal dans votre élevage ? Qu'est-ce qui vous a amené à faire ce choix ?

9. Qu'est ce qui, pour vous, est important pour le bien-être de vos animaux ? *Discussion libre puis rappel et explication des 5 libertés et de la définition du BEA de l'Anses.*

Les 5 libertés :

- Ne pas souffrir de faim et de soif
- Ne pas souffrir de contrainte physique
- Être indemne de douleur, de blessure et de maladie
- Avoir la liberté d'exprimer les comportements normaux liés à l'espèce
- Être protégé de la peur et de la détresse

Le bien-être d'un animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal (Anses, 2018).

Une bonne santé, un niveau de production satisfaisant pour les animaux de rente ou une absence de stress ne suffisent donc pas pour justifier un état de bien-être satisfaisant, il faut aussi se soucier de ce que l'animal ressent, des perceptions subjectives déplaisantes, telles que la douleur et la peur, et rechercher les signes d'expression d'émotions positives (satisfaction, plaisir...). (Anses)

Annexe 1 : Visite Sanitaire Obligatoire Porcine 2023-2024 - Questionnaire

Dans la suite de ce questionnaire, nous allons illustrer les principes du BEA à travers 4 grands thèmes : l'abreuvement, la lumière, la caudophagie et les matériaux manipulables. Nous verrons les obligations réglementaires (essentiellement les mesures de l'arrêté ministériel du 24 février 2020) et surtout l'intérêt pour les animaux de les respecter. **La visite n'a aucun caractère de contrôle.** Les données remontées via les questionnaires tirés au sort seront anonymisées.

L'abreuvement

10. Quels sont, d'après vous, les besoins en eau des porcs ?

- En moyenne 10% de leur poids vif
- Très variable selon les individus
- Très variable en fonction de la saison

11. A partir de quel pourcentage de perte en eau du corps la sensation de soif apparaît-elle ?

- 1% 3% 5% 10%

12. A partir de quel pourcentage de perte en eau du corps un mammifère peut-il mourir ?

- 5% 10% 20% 50%

13. L'erreur de quantité d'aliment distribué au niveau des vannes de la machine à soupe est en moyenne de :

- 5% 9% 14% 25%

14. A quelle fréquence contrôlez-vous les débits de vos abreuvoirs/pipettes ?

15. (*) Vos suidés ont-ils tous accès à de l'eau en permanence ?

- Oui Non

Il est facile d'atteindre un déficit en eau engendrant la soif, voire un état de danger vital. La seule bonne solution est donc un apport d'eau permanent et pour tous les stades. La réglementation impose un accès permanent à l'eau pour tous les suidés à partir de 15 jours d'âge.

Ce qui est à mettre en place concernant l'abreuvement dans cet élevage :

Un logement adapté : la lumière

16. Quels sont, d'après vous, les objectifs d'un bon éclairage en élevage ?

- Un accès facilité à l'alimentation
- Une meilleure performance de reproduction
- Répondre à un besoin physiologique (rythme nyctéméral)
- Une meilleure observation des animaux
- Une amélioration du confort de travail
- La limitation du risque d'accident pour les travailleurs
- Répondre uniquement à la réglementation

Un bon éclairage est indispensable à la bonne santé des animaux et améliore les performances de production, le confort de travail et la sécurité des hommes.

17. (*) Connaissez-vous la réglementation concernant la lumière en élevage ?

- Oui Non

La réglementation précise qu'il faut un **éclairage minimum de 40 lux pendant 8 heures par jour. Cet éclairage correspond à la possibilité de lire un journal.**

Cependant, pour un bon confort de travail et parce que les besoins peuvent varier selon les stades physiologiques, une intensité de 40 lux peut être insuffisante (par exemple la phase de reproduction nécessite 200 à 300 lux pendant 16h par jour).

18. (*) Avez-vous pu mettre en place cette réglementation dans votre élevage ?

- Oui Partiellement Non

19. (*) Si vous avez répondu non ou partiellement, quelles sont les raisons ?

- Parce que cela ne me semble pas nécessaire
- Pour des raisons pratiques (par exemple : absence de minuteur)
- Pour des raisons financières
- Car la mise aux normes est en cours
- Autre raison à préciser

Ce qui est à mettre en place concernant la lumière dans votre élevage :

Facteurs de risque de la caudophagie

20. (*) En dehors des essais d'élevage de porcs à « queue longue », connaissez-vous actuellement ou avez-vous connu ces 6 derniers mois des épisodes de caudophagie ?

- Oui Non

21. (*) Dans votre élevage, les facteurs de risque de caudophagie suivants sont-ils : maîtrisés (ou absents), non maîtrisés mais facilement maîtrisables ou non maîtrisés et difficilement maîtrisables ?

Liste des facteurs de risque de caudophagie	Maitrisé (ou absent)	Non maitrisé mais facilement maitrisable	Non maitrisé et difficilement maitrisable
Densités élevées (supérieures aux normes)			
Non-respect des normes d'accès à l'aliment			
Qualité déficiente de l'aliment (hygiène, conservation, composition, mycotoxines...)			
Défaut de distribution de l'aliment (quantité insuffisante, fréquence)			
Non accessibilité permanente à l'eau en système soupe			
Qualité déficiente de l'eau (bactériologie et chimie)			
Surveillance et entretien insuffisants des installations (débit des abreuvoirs, fiabilité de la machine à soupe, ...)			
Mauvaise maîtrise de la ventilation			
Problèmes sanitaires			
Manque d'hygiène (abreuvoirs, auges, sols...)			
Milieu de vie pauvre (enrichissement insuffisant, manque de matériaux manipulables, impossibilité de fourir)			
Races pures			
Modification fréquente de la composition des cases (ré-allotement)			

22. (*) Avez-vous déjà fait des essais d'élevage de porcs à « queue longue » ces deux dernières années ?

- Oui Non

23. (*) Si oui, avez-vous continué ?

- Oui, sur tous les animaux Non
 Oui, sur un nombre restreint d'animaux

24. (*) Si vous avez arrêté, quelles étaient les raisons ?

- Ça a été un échec Trop contraignant en surveillance
 Autre :

25. (*) Connaissez-vous la fiche monitoring ?

- Oui Non

La **fiche monitoring, ou un relevé des morsures**, doit obligatoirement être remplie par les éleveurs qui pratiquent la caudectomie afin de **noter les morsures** qu'ils observent dans leur élevage mais aussi **expliquer les mesures de prévention mises en place**.

→ Il est possible d'intégrer ces observations sur les fiches bandes afin de ne pas multiplier les supports

→ Les éleveurs ne pratiquant pas la caudectomie peuvent continuer à remplir cette fiche pour documenter les épisodes de caudophagie

Ce qui est à mettre en place concernant la caudophagie dans votre élevage :

Exprimer des comportements naturels : enrichissement du milieu de vie

Enrichissement du milieu :

Toute modification (complexification) d'un environnement donné visant à améliorer le fonctionnement biologique d'un ou plusieurs animaux qui y vivent. L'enrichissement doit ouvrir des choix aux animaux, et leur donner l'occasion d'exprimer un plus large éventail de leur répertoire comportemental. (*Newberry, 1995*)

26. D'après vous, sur 24h, quel pourcentage de son temps passe un porc à :

- Dormir :
- Être en activité (manger, explorer, interagir avec ses congénères) :

27. Lorsqu'il est en activité, l'exploration du milieu est la principale activité du porc. Par quelles actions le porc explore-t-il son milieu ?

- | | |
|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> En fouissant | <input type="checkbox"/> En mordant |
| <input type="checkbox"/> En reniflant | <input type="checkbox"/> En poussant |
| <input type="checkbox"/> En léchant | <input type="checkbox"/> En regardant |
| <input type="checkbox"/> En mâchouillant | <input type="checkbox"/> En écoutant |

28. Afin de répondre aux besoins comportementaux des porcs, quelles sont les caractéristiques optimales que doivent présenter les matériaux manipulables destinés à enrichir le milieu de vie des porcs ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Indestructibles | <input type="checkbox"/> Fouissables |
| <input type="checkbox"/> Destructibles et comestibles | <input type="checkbox"/> Accessibles |
| <input type="checkbox"/> Mâchouillables | <input type="checkbox"/> Au sol ou près du sol |
| <input type="checkbox"/> Immobiles | <input type="checkbox"/> Mobiles |
| <input type="checkbox"/> Renouvelables | |

En dehors des phases de sommeil, l'exploration du milieu est la principale activité du porc. Il le fait en utilisant plusieurs moyens. Cela explique que les objets manipulables doivent être mobilisables, mâchouillables, diversifiés et disponibles en permanence. Idéalement ils sont comestibles (paille, foin, bois...).

La mise à disposition de matériaux manipulables limite les comportements agressifs entre les animaux et l'ennui (stress psychologique).

Matériaux optimaux : dotés de toutes les caractéristiques citées précédemment (destructibles et comestibles, mâchouillables, déformables, renouvelables, fouissables), accessibles, mobiles et utilisables en tant que litière (paille, foin, tourbe, ...).

Matériaux sous-optimaux : dotés de la plupart des caractéristiques citées précédemment

Matériaux d'intérêt minime : distrayants mais ne permettent pas aux porcs d'exprimer leurs besoins comportementaux naturels.

Annexe 1 : Visite Sanitaire Obligatoire Porcine 2023-2024 - Questionnaire

29. Parmi ces objets, lesquels sont des matériaux sous-optimaux ?



Chaîne



Bois fixé au mur



Toile de jute



Disque

30. (*) Quelles difficultés rencontrez-vous pour la mise en place de matériaux manipulables dans votre élevage ?

- Manque de temps
- Coût
- Biosécurité vis-à-vis des matériaux, hygiène des objets entre deux lots
- Manque de motivation pour les renouveler régulièrement
- L'éleveur ne sait pas comment faire : emplacement, fixation, matériau
- Problèmes liés à la fosse (les matériaux bouchent la fosse et endommagent la pompe à lisier)
- Sécurité des éleveurs (système de fixation dangereux lorsque quelqu'un intervient dans les cases)
- Impression que ça ne sert à rien (les porcs ne l'utilisent pas ou n'en ont pas besoin)
- Autre (précisez) :

Ce qui est à mettre en place concernant les matériaux manipulables dans cet élevage :

Le décret du 18 décembre 2020 relatif au bien-être animal :

31. Avez-vous déjà désigné le référent bien-être animal de votre élevage ?

Oui

Non

32. Savez-vous qu'il doit suivre un parcours de formation obligatoire ? Sauf s'il est diplômé depuis moins de 7 ans (voir la fiche technique pour la liste des formations reconnues) ou qu'il a suivi une formation avec effet rétroactif auquel cas, seule la formation distancielle est obligatoire.

Oui

Non

Des informations supplémentaires sur l'ensemble des sujets abordés au cours de cette visite sont proposées dans la fiche éleveur ainsi que des informations sur la castration. Le vétérinaire commente cette fiche avec l'éleveur en conclusion de la visite.

Date :

Nom et signature du vétérinaire :

Nom et signature de l'éleveur :